

ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES :

« AVF »

DUREE : 120h - NIVEAU : V - CODE CPF : 7301

OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation permettra d'approfondir les connaissances pour intégrer durablement le métier

Savoirs théoriques et procéduraux :

- Connaissance du rôle de l'ADVF et des limites de compétences
- Connaissance de l'éthique du métier (bien traitance, etc.)
- Connaissance des publics aidés
- Connaissance de la prévention des risques physiques, biologiques, psychosociaux, routiers
- Connaissance des dispositifs d'aide à la dépendance

Savoirs de l'action :

- Connaissance des techniques de base de la communication (verbale et non verbale)
- Connaissance des techniques de base de la communication écrite
- Respecter les règles de discrétion professionnelle
- Respecter les références culturelles et culturelles de la personne.

Savoir-faire :

- Instaurer une relation professionnelle positive avec les différents interlocuteurs
- Négocier dans le cadre de ses attributions
- Communiquer avec la personne tout au long de l'intervention
- Faire face à une personne agressive ou opposante
- Evaluer avec la personne, à chaque départ, l'intervention dans une démarche de qualité

EVALUATION DE LA FORMATION

Au démarrage de la formation accueil intégration en centre suivi d'une évaluation diagnostique et prédictive.

Chaque jour de la formation, le livret de suivi de la session est alimenté à chaque intervention.

En cours de formation les stagiaires sont évalués et s'autoévaluent à des moments clés de la progression pédagogique.

Les stagiaires sont évalués à la fin de chaque CCP par le biais d'un passage des ECF.

Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle et/ou Entretien Technique.

Epreuve sur Dossier Synthèse de la Pratique Professionnelle (DSPP).

Un entretien individuel de restitution des résultats est prévu.

Evaluation en fin de parcours proposée sous la forme d'une étude de cas complète - Epreuve certificative-Titre Professionnel.

Deux bilans sont planifiés, un à mi-parcours et l'autre à la fin (bilan intermédiaire et final). Une évaluation par le stagiaire de la formation est demandée lors du bilan final.

Après la formation est prévu des modalités pour évaluer le déroulement de l'action et les effets de celle-ci pour mesurer les écarts entre le projet du stagiaire et sa réalisation

Les attestations de présence sont prévues à la demi-journée.

Pour les périodes en entreprises sont prévues, une convention de stage tripartite, un tuteur est désigné, un suivi en entreprise est prévu par le formateur. Le retour en centre donne lieu à la rédaction d'un bilan de stage.



PUBLIC CONCERNE

- Formation Ouverte à des personnes ayant un niveau minimum requis : 4^{ème}, 3^{ème} ou niveau V
- Pas de contre-indications éventuelles par rapport à l'exercice du métier (allergie produit, Problème de dos, allergie poussière ...)
- Accueil spécifique en faveur des personnes porteuses de handicap

LE PROGRAMME

Le contenu de la formation est organisé en fonction de deux Certificats de Compétences Professionnelles :

1/ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Organiser avec la personne les actes à accomplir
- Prévenir les risques, faire face aux situations d'urgence et/ou mettre en place un relais
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la toilette et à l'habillage, aux déplacements, à l'alimentation

2/RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ENFANTS A LEUR DOMICILE

- Etablir le contact, communiquer et assurer le relais des parents
- Organiser l'intervention avec un ou plusieurs enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les apprentissages de base des enfants et leur socialisation dans leurs activités
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants lors des levers et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas

3/ASSISTER LES PERSONNES DANS L'ENTRETIEN DE LEUR CADRE DE VIE ET DANS LA PREPARATION DE LEUR REPAS

- Etablir une relation professionnelle lors des interventions
- Organiser avec la personne les tâches domestiques
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité
- Respecter l'intimité, les goûts et habitudes de la personne
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses



Avec One2One, la réussite n'est plus un hasard !

One 2 One

Tél : 0262 500 515
Fax : 0262 214 032



SIÈGE SOCIAL
Technopole
13 rue Tomi
97490 Ste Clotilde